

Conseil de département SSMT

Jeudi 17 Avril 2008 à 09h00

Salle des Profs bât A

Relevé de Décisions

Patrick Capolsini, Directeur SSMT

Présents :

J.M. Goursaud	G. Bourgeois		J. Chaumine	E. Ferard	
A. Gabillon	P. Capolsini	S. Chabrier	B. Stoll		
	A. Bouhadeh	A. Guarino		M. Rodiere	
P. Bianchini	A. Gicquel	S. Soulet			
JP Barriot	M. Le Penne			C. Lopes	N. Schmitt
S. Guira-Kone					

Représentés :

Absent	Procuration à :
S. Chabrier (à son départ)	B. Stoll
L. Caillon	M. Le Penne
G. Bourgeois (à son départ)	J.M. Goursaud
JP Barriot (à son départ)	A. Gabillon
M. Schneider	N. Schmitt

Excusés :

Au total : 20 présents ou représentés.

Présentation Gerald Bourgeois, nouveau MCF Maths remplaçant S. Ballet. Jade : stagiaire de 2^{ème} année d'IUT en Biologie.

Ordre du jour

Point 1 : « Orientation active » : dispositif expérimental année 2007-08

Ce dispositif fait partie de la loi LRU et sera obligatoire en 2008-09. Notre Ministre y tient beaucoup puisqu'elle a dit il y a peu à Valenciennes : « Je veux que les universités le fasse...d'ici l'année prochaine » (source : <http://www.educpros.fr/detail-article/h/6a02cdf46e/a/orientation-active-pecresse-presse-les-universites.html>)

Principe général :

- Pré-inscription des étudiants de terminale sur une application web vers la fin du second trimestre de terminale. Il joint ses notes de premier semestre de terminale
- Le lycéen indique plusieurs vœux (classés) d'inscription à l'université
- Réponse de l'université sur les vœux de l'étudiant en lui indiquant si sa demande présente de bonnes chances de réussite ou en lui suggérant d'autres solutions.
- Dans l'idéal, la réponse de l'université devrait être une rencontre individuelle entre un enseignant et le lycéen concerné.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec la Direction des Enseignements Secondaires (25 Février, 7 et 18 Mars en particulier). Il a été décidé de procéder à une première expérimentation dès cette année 2007-08 :

- 4 lycées retenus : Papara, Taravao, Tertiaire de Pirae, Raapoto. Ces lycées représentent 900 lycéens soit environ 40% des bacheliers

- entre le 23 et le 29 Avril 2008 : saisie des vœux des lycéens par les proviseurs sur le logiciel de gestion des affectations post-bac
- fin Avril : la DES envoie à l'UPF un fichier excel récapitulatif des demandes par filière et par vœu avec avis du conseil de classe sur ces vœux
- Du 13 au 16 Mai 2008 : organisation **par l'UPF et en présence des enseignants concernés de l'UPF** de séances collectives d'orientation d'une quinzaine de minutes par groupe d'une douzaine de lycéens. Eventuelles questions individuelles posées par le lycéen à l'un des enseignants présents. Le calendrier précis reste à élaborer.
- Analyse de la procédure le 20 Mai

Ce mécanisme représente une charge nouvelle pour les enseignants de l'UPF mais il s'impose à nous par la loi. A nous de réfléchir au mieux à l'organisation pratique afin que la charge ne repose pas sur les seuls volontaires ou que ceux-ci soient dédommagés d'une manière ou d'une autre du temps passé. Le mécanisme actuel d'orientation pourrait être ramené à la visite des collègues dans les lycées + cette orientation active. La journée « portes ouvertes » étant abandonnée.

Points évoqués :

- bloquer une demi-journée pour l'accueil individuel des lycéens volontaires à l'UPF
- ou déplacement des collègues dans les 4 lycées concernés
- il faut décider d'une rémunération précise pour cette tâche
- une personne par discipline est suffisante voire même moins (un seul représentant peut suffire pour Maths et Info)

Point 2 : Plan « réussir en licence » : utilisation des crédits alloués au département

Sur les 108 000 Euros (env. 13 MFPC) alloués à l'UPF, 2,5 MFPC sont attribués au département SSMT sur l'exercice budgétaire 2008 (répartition entre départements au prorata des effectifs de TDs). Comment utilisons nous cet argent ? Ajout de TDs ? Dédoublage de groupes de TDs ? Primes supplémentaires pour collègues volontaires pour le dispositif « d'orientation active ».

Pistes :

- groupes de TP de 16 au lieu de 18 pour coller au nombre de postes de travail disponibles dans les salles de TP
 - possible instauration de « colles » pour les maths
 - utilisation de moniteurs pour aider les enseignants au cours des séances de TP
 - une séance de TP de plus en L3 SP par binôme au dessus de 12 pour assurer le mécanisme de TP tournant
 - composition des groupes de TD : respecter dès le début d'année le nombre de 36 par groupe.
 - Proposition 1 : maintenir la situation actuelle avec groupes à 45 en début d'année et non modification du nombre de groupes.
 - Proposition 2 : Faire des groupes de TD à 36 dès le début d'année et refondre les groupes après 3 ou 4 semaines.
- Vote : **proposition 1** = 15, proposition 2 = 2, sans opinion = 2

Rappel de la nécessité d'appliquer des règles précises par la scolarité pour l'établissement des EDTs. En particulier:

- **ne pas commencer à saisir les EDTs avant une date précise pour toutes les filières.**
- **ne pas commencer la saisie du L2 avant d'avoir terminé le L1**
- **placer les CM avant tout le reste dans les EDTs**

Point 3 : Proposition d'UECG par le département pour 2008-09

Proposition 2008-09 :

- « Astronomie, Astrophysique, Exobiologie » - JP Barriot

- « Physique et chimie de tous les jours » - A. Guarino + S. Souillet (inscription hors Sciences Physiques)
- « métiers de l'enseignement » propositions en collaboration avec IUFM

Suppression de l'UECG « engagement étudiant »

Point 4 : Echange de poste Alessio

Tout reste à préciser mais nous pourrions avoir deux candidatures :

- un PR de physique de l'université de Toulon : nous avait contacté il y a presque 2 ans puis n'avait plus donné de nouvelles avant de se manifester à nouveau il y a quelques semaines
- un MCF de Biologie de l'Université de Nice : à peine recrutée cette année et donc toujours stagiaire à l'heure actuelle, le président de l'université de Nice a été contacté pour savoir ce qu'il en pense, aucune nouvelle à ce jour

Discussions :

- Les biologistes sont prêts à intégrer la biologiste concernée mais doutent du fait que l'Université de Nice accepte de laisser partir une jeune MCF nouvellement recrutée.
- Le laboratoire GEPASUD (son Directeur) n'est opposé à aucune des deux solutions.
- Les collègues de physique insistent sur les difficultés que la perte d'un enseignant de physique au profit d'un biologiste engendrerait pour la discipline

Le département SSMT donne son feu vert pour que le PR de Physique (P. St Grégoire) lance la procédure de son côté tout en l'informant qu'il existe toujours une possibilité du côté de l'université de Nice.

Point 5 : Règlement spécifique des études 2008-09 : équivalences

Même si nos maquettes ne sont pas encore habilitées, il nous faut « faire comme si » et donc prévoir un mécanisme d'équivalence. Au mieux, nous aurons des réponses sur les habilitations courant du mois de Mai.

M. Le Penec : toujours sans nouvelle de l'habilitation demandée, il est peut-être trop tard maintenant pour penser ouvrir la LP « métiers de la mer » en 2008-09 compte tenu du besoin de financement (environ 10 MFCEP) à assurer par le Pays.

Proposition : reprendre le tableau des UE/EC de cette année et mettre en correspondance les nouveaux modules 2008-11 (pour ce qui change bien entendu).

Problème des UE ou EC ayant changé de semestre pour un semestre inférieur. Nous pourrions être amenés à donner des UE/EC au bénéfice des étudiants.

Point 6 : Règlement spécifique des études 2008-09 : contrôle des connaissances

Demander à la scolarité de nous éditer un tableau des UE et EC et compléter les modalités les uns après les autres en faisant circuler le document discipline par discipline.

Point 7 : Recrutement de vacataires : régularisations éventuelles

Régularisation pour un dossier de TechniCom.

Point 8 : Election du Directeur SSMT

Le règlement prévoit que le Directeur peut assurer deux mandats successifs de 2 ans. Je suis en poste depuis maintenant plus de trois ans. Je propose de terminer cette année universitaire et éventuellement d'organiser la première réunion de département de la rentrée 2008-09.

Il convient donc d'élire un nouveau directeur qui prendra ses fonctions à la rentrée 2008-09. **Nous procéderons au vote à la prochaine réunion de Juin 2008.**

Point 9 : Informations diverses :

- PCEM 1 :
 - Numerus clausus 2008 : 12 médecines (inchangé), 4 dentaires (+2), ?? sage-femmes, ?? Kiné

· Seuls critères possible pour limitation des inscriptions : lieux de résidence et ordre d'inscription

- Inspecteurs AERES : rencontrés le 26 Mars 2008. Aucune nouvelle de nos habilitations pour le moment. Des questions concernant nos effectifs enseignants et étudiants, le PCEM 1 et en particulier la formation SVT avec l'ouverture du L3 ou de la LP.
- Réunion de la CSE N°4 (Math, Info, Chimie, Physique) à Nice dans la semaine du 26 au 30 Mai pour le recrutement d'un MCF de Mathématiques et d'un PR de Physique (avec la CSE N° 5). Pour le MCF : première réunion le lundi 26 à 10h00 et auditions le jeudi 29 à 8h00. Pour le PR : tout se passe dans la journée du Jeudi 29
- Présidence de jury du bac 2008 : à sa demande, Nelly Schmitt remplace Jean Pierre Barriot. Benoît Stoll reste le second volontaire pour cette tâche.
- Etude pour une possible implantation de vidéo-surveillance sur le Campus (OJ de la réunion de bureau de cet après-midi)
- Promotion MCF à la HC : nous avons un poste à attribuer localement (par le CA restreint)

Point 10 : Questions diverses

- Décider des dates de jury de seconde session

Séance levée à 11h00. Prochaine réunion : le 5 Juin (à confirmer).